

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT



RAPPORT ANNUEL 2022



Conseil de développement de Communauté de Commune de Flandre Intérieure

En réunissant des habitants, association et entreprises du territoire de la Flandre intérieure, le conseil de développement offre un espace de libre discussion et d'échanges.

Ses travaux collectifs ont pour vocation de faire des propositions et d'alimenter la réflexion des élus. Ils permettent d'apporter un autre regard parfois décalé, innovant et d'enrichir les projets.

Il va chercher la parole de ceux qu'on entend le moins et cherche à révéler les tendances émergentes et les attentes sociétales.

Il repère, valorise et met en lien les initiatives en faveur des transitions sociétales, économiques, écologiques et énergétiques et constitue une sorte de laboratoire de la coopération entre les habitants les acteurs et les élus du territoire de la CCFI.

Y participer, c'est pouvoir donner son avis sur des projets qui nous concernent, c'est aussi faire la rencontre de personnes d'horizons divers, s'ouvrir à d'autres points de vue, s'informer et comprendre, et enfin et surtout...

RELEVER LE DEFI COLLECTIF DES TRANSITIONS

Avec le conseil de Développement venez construire un futur désirable ; solidaire et durable en Flandre Intérieure.



Le samedi 23 avril 2022 a eu lieu le conseil d'installation du Conseil de développement.



En présence de Monsieur le Président de la CCFI et des élus de l'exécutif, il était alors composé de 22 membres.



Chiffres –clés 2022



3 groupes



35 adherent.e.s



18 Réunions



+60 heures
de bénévolat



1 présentation au Conseil des
Maires +

1 présentation au bureau de l'exécutif

SOMMAIRE

I – Eléments de présentation du conseil de développement Cœur de Flandre

1. Rappel du rôle d'un conseil de développement
2. Provenance géographique des 28 membres du conseil de développement Cœur de Flandre

II - Le groupe MOBILITÉ

1. Le TER
2. Recensement des points noirs « mobilité »
3. Ligne de mobilité
4. Les autres thèmes que le groupe souhaite développer

III – Le groupe ATTRACTIVITÉ

1. Qu'est qui attire les membres du CODEV attractivité sur le territoire de la CCFI
2. Choix de leurs thématiques
3. Brainstorming : Les thèmes
4. Evaluer l'attractivité économique du territoire
5. Exploiter l'image identitaire « Cœur de Flandre » pour promouvoir et développer le territoire
6. Aider les entreprises

IV – Commission Transition Ecologique - Climat - Alimentation

1. Les thèmes évoqués et proposés
2. Climat et Energie : Un impératif pour la CCFI
3. Propositions pour un PCAET nouvelle génération de la CCFI
4. Autres investigations à venir

I. Eléments de présentation du conseil de développement Cœur de Flandre

1. Rappel du rôle du conseil de développement

Un conseil de développement est une instance composée de membres de la société civile et représente véritablement :

- Instance de démocratie participative,
- Outil de concertation,
- Obligation réglementaire mais forte volonté politique de la CCFI



Source des illustrations :

Le rôle de cette instance est :

- Consultatif,
- Suivi du projet de territoire,
- Répond aux interpellations de l'exécutif de la CCFI
- Propositions ou suggestions,
- Réflexion sur différents sujets territoriaux.



Lieu d'échange et de débats, le conseil de développement participe notamment :

- à l'élaboration et au suivi du projet de territoire de la CCFI
- à la conception et à l'évolution des politiques locales de promotion du développement durable.

Le conseil de développement se compose de 28 membres :

Nom	Prénom	Commune act/hab
BAUDE	Audrey	HAZEBROUCK
BOULANGER	Régis	THIENNES
BULTEL	Sébastien	EBBLINGHEM
CHARLEY	Marie-Pierre	ZUYTPEENE
CHEVALIER	Patrice	VIEUX-BERQUIN
CREPIN	Patrick	HAZEBROUCK
D'ORGEVILLE	Alain	NIEPPE
DUBOIS	Alain	HAZEBROUCK
DUCROCQ	Emilie	BAILLEUL
FOUQUET	Jean-Michel	SAINT JANS CAPPEL
FRULEUX	Mathilde	HAZEBROUCK
GAVOIS	Samuel	MORBECQUE
JEDNAK	Frédéric	HAZEBROUCK
MACOU	Hélène	HAZEBROUCK
PROVO	Joanne	HAZEBROUCK
RANCHY	Delphine	VIEUX-BERQUIN
RAUWEL	Annie	SAINTE MARIE CAPPEL
ROY	Emilie	METEREN
TORREZ	Béatrice	HAZEBROUCK
VAUGHAN-BEDOY	Yvonne	CAESTRE
VELUT	Frédéric	MORBECQUE
WALLAERT	Philippe	BAILLEUL
DUMORTIER	Sabine	BAILLEUL
LIONET	Christine	HAZEBROUCK
GHESTEM	Guy	STEENWOORDE
COUSIN	Oliver	MORBECQUE
REVILLION	Elisabeth	HAZEBROUCK
DAMOY	Christelle	HAZEBROUCK

Les 28 membres du CoDév se sont répartis de manière libre dans ces commissions et ont désigné 2 coordinateurs / animateurs par groupe.

Groupe de travail	Composition	Coordinateurs	Réunions de travail réalisées (mai à septembre 2019)
Mobilité	12 membres	Pascal GAUTIER & Isabelle KIRKET	5
Attractivité	15 membres	Patrick CREPIN, Sabine DUMORTIER & Hélène MACOU	6
TECA	16 membres	Alain DUBOIS & Delphine RANCHY	7

L'organisation et la méthode de travail ont été différentes selon les groupes, néanmoins une attention particulière a été menée pour assurer :

- La synergie entre les 3 groupes ;
- La Synergie avec les autres stratégies de la CCFI ;
- Une vision pour dépasser les compétences et dépasser le territoire de la CCFI ;
- Une veille ;
- L'implication des habitants ;

Le développement durable a été un thème transversal aux travaux et aux réflexions des 3 commissions.

II . Groupe Mobilité

Cette commission est composée de 12 personnes.

Une première synthèse des premières préoccupations du groupe a été réalisée, la diffusion du rapport mobilité du 1er conseil de développement de la CCFI en 2019 et un établissement d'une première liste d'enjeux et de propositions.

Le triple rôle de la CCFI :

- mettre en place des actions de sa compétence ;
- tenter de motiver d'autres acteurs ayant d'autres compétences ;
- Coordonner ou chercher un coordinateur.

Deux propositions pouvant être mises en œuvre « directement » par la CCFI ont été trouvées.

1/ Le TER

Le Constat établi :

- Une dégradation du service.
- Un axe majeur : la clef de voute des alternatives à la voiture individuelle

Les Propositions :

- ✓ Inciter les usagers (et usagers potentiels) à s'exprimer.
- ✓ Compléter cette expression par une contribution collective « Flandre Intérieure » pour plus d'efficacité :

... en structurant et en élargissant les expressions individuelles

...en amplifiant la voix de la Flandre Intérieure, dans une Région passée de 2 à 5 départements.



Le projet Pole gare d'Hazebrouck.

2/ Recensement des points noirs « mobilité »

La CCFI a délibéré afin d'exercer la compétence « Mobilité » le 16 mars 2021. Les mobilités actives occupent une place majeure dans l'exercice de cette compétence et se retranscrivent notamment au travers de l'élaboration d'un schéma directeur des aménagements cyclables approuvé en conseil communautaire le 6 juillet 2021.

Ce schéma directeur servira de document cadre de la politique cyclable et stratégique pour les 5 à 10 années à venir.

Le schéma directeur renvoie vers des cartographies territoriales, qui comprend les itinéraires cyclables à fort potentiel en faveur du vélo.

Cette priorisation s'effectuera selon les critères suivants :

- Les contributions des élus sur ces ateliers,
- Les densités de population sur le territoire,
- Les flux de mobilité des jeunes de la CCFI,
- La localisation des pôles générateurs de flux identifiés sur le territoire, y compris les zones d'activités économiques et les pôles d'emplois,
- Les pôles d'intermodalités et les liaisons vers l'extérieur du territoire,
- La corrélation des axes avec le schéma départemental cyclable.

La CCFI a mis en place un recensement des points noirs « mobilité ».

- S'assurer qu'ils sont connus et pris en compte.
- Les rapprocher afin de rechercher d'éventuelles solutions communes.
- Les hiérarchiser et faciliter la programmation de leur suppression.
- Suivre leur évolution (aggravation ? amélioration ?).

Depuis son lancement le 15 mai 2019, l'expérimentation d'une aide pour l'achat d'un vélo classique ou d'un vélo à assistance électrique chez un revendeur du territoire de la CCFI est un véritable succès.

Afin de poursuivre la dynamique engagée pour favoriser la pratique du vélo en Cœur de Flandre et soutenir les commerçants qui rendent le vélo accessible au quotidien sur le territoire, l'aide a été reconduite.

Qui peut en bénéficier ?

→ Toute personne majeure, domiciliée sur l'une des 50 communes de la CCFI (dans une limite de 1 vélo par foyer)

Quel est le montant de la subvention qui peut m'être accordée ?

→ La CCFI prend en charge 20 % du coût d'achat de votre vélo, dans une limite de :

→ 200 € pour un vélo à assistance électrique

→ 100 € pour un kit électrique

→ 100 € pour un vélo classique

Et pour les vélos pliants, cargos et adaptés ?

→ La CCFI abonde le dispositif de l'aide à hauteur de :

→ 50 € pour les vélos pliants

→ 100 € pour les vélos pliants à assistance électrique, vélos cargos

→ 100 € pour les vélos adaptés aux personnes en situation de handicap

Quels sont les critères d'attribution de l'aide ?

→ Le vélo doit être neuf ou de seconde main

→ Le vélo doit être acheté chez un revendeur de vélos du territoire de la CCFI

→ L'aide est également modulée selon les critères de ressources, avec un abondement de 25 à 100 euros selon le quotient familial

The poster features the CCFI logo in the top right corner. The main title 'AIDE VÉLO DISPOSITIF 2023' is prominently displayed in large, bold, blue and white letters. Below the title, a smaller subtitle reads 'AIDE À L'ACHAT ET À L'ÉQUIPEMENT DE VÉLO, NEUF OU D'OCCASION'. The central illustration shows three people riding bicycles on a green field under a blue sky with birds and a windmill. Below the illustration, three columns of text specify the aid amounts: 200€ for an electric assistance bicycle (up to 300€ if folding or cargo), 100€ for a traditional bicycle (up to 200€ if cargo), and 100€ for an electric kit or bicycle refurbishment. A QR code is provided for more information, with the text 'FLASHEZ-NOI POUR CONNAÎTRE LES MODALITÉS ET TÉLÉCHARGER LE DOSSIER DE SUBVENTION'. At the bottom, contact information is listed: '+D'INFOS - SERVICE MOBILITÉ : 03 74 64 00 70 / MOBILITE@CC-FLANDREINTERIEURE.FR'.

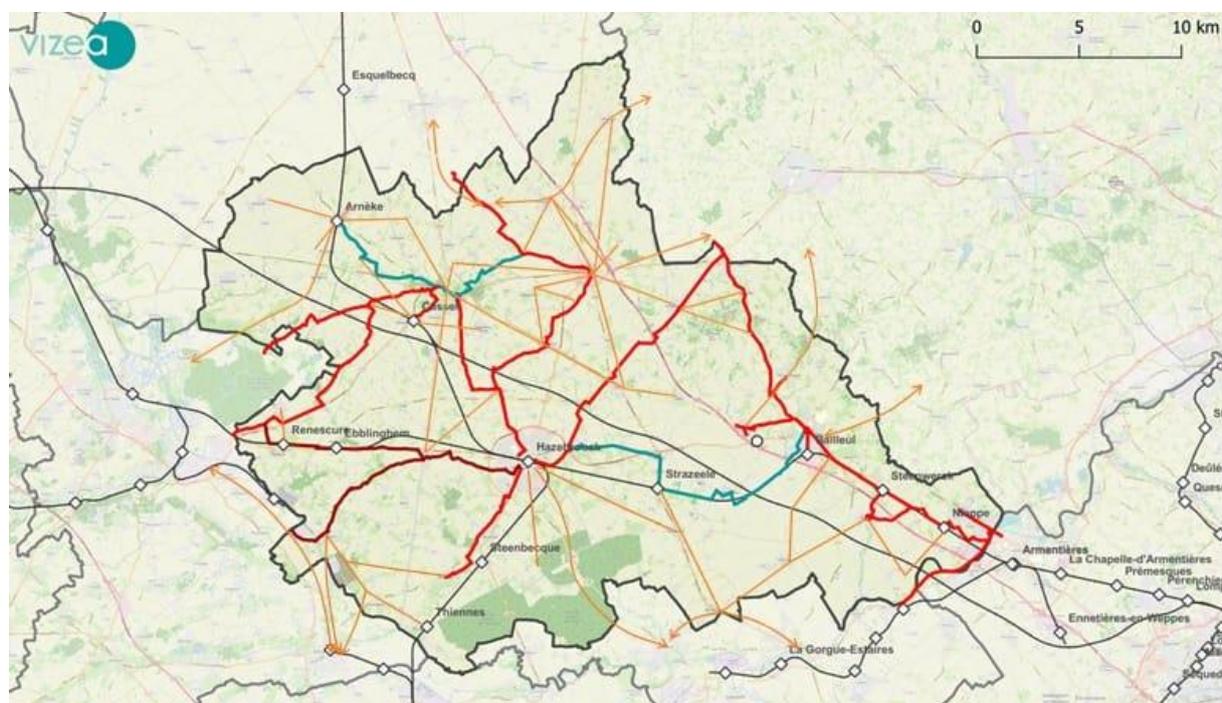
Le groupe mobilité propose trois propositions « *indirectes* », elles supposent au préalable :

- de connaître les actions existantes, prévues ou potentielles,
- une éventuelle coordination de plusieurs acteurs selon leurs compétences, thématiques ou géographiques.

Les Enjeux pour la CCFI: Compléter et accompagner la « politique vélo » de la CCFI

Les Objectifs :

- ✓ Sensibilisation et formation dès le plus jeune âge.
- ✓ Cohabitation des modes.
- ✓ Articulation entre les modes.
- ✓ Mise en évidence des points noirs et des dysfonctionnements



Réseau cyclable communautaire et supra-communal de la CCFI

Réseau ferré	Réseau cyclable	
— Voies ferrées	— Itinéraires identifiés lors des ateliers	— Lignes d'itinéraires supra-communal
◇ Gares	— Itinéraires d'opportunité	
	— Itinéraires identifiés suite à l'analyse technique et au COTECH	

3 Lignes de mobilité

Le Constat établi :

- Un réseau de bus dense mais une offre, *hors scolaire*, peu adaptée et peu utilisée.
- Certains arrêts sont à améliorer (confort, sécurité).

Les Trois enjeux :

1. Renforcer l'articulation du réseau et la complémentarité des modes.
2. Chercher le mode de transport le plus adapté à chaque situation pour maximiser « l'efficacité énergétique et économique ».
3. Faciliter et promouvoir l'usage des alternatives à la voiture individuelle.

Un ensemble d'actions présenté en décembre 2019 : « lignes de mobilité ».

Les Propositions :

- ▶ Actualiser le projet de 2019.
- ▶ Le soumettre à la CCFI.
- ▶ Le transmettre pour avis, retour d'expériences et suggestions :
 - à Haut de Flandre mobilité,
 - au CEREMA Hauts de France,
 - à la Coordination nationale des Conseils de Développement ?
- ▶ Prise en compte des informations pour déterminer la suite à donner...

Un service de navettes gratuites est expérimenté depuis le début de l'été 2020.

**LA NAVETTE CCFI
À VOTRE SERVICE**

**1 ALLER/RETOUR TOUS LES 15 JOURS
DE LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE
VERS HAZEBROUCK - STEENVOORDE - BAILLEUL**

NAVETTE GRATUITE
INSCRIPTION OBLIGATOIRE
DANS VOTRE MAIRIE OU EN CCFI

**INFORMATIONS
INSCRIPTIONS
03 74 54 00 64**

ccfi

4 Les autres thèmes que le groupe souhaite développer

Les Transversaux aux actions déjà proposées

- Plan de mobilité des entreprises
- Semaine Européenne de la Mobilité
- Aires de covoiturage

À étudier

- Fret interentreprises
- Fret lié à l'e-commerce
- Innovations : Navettes autonomes, projets fluviaux

III . GROUPE ATTRACTIVITÉ

Cette commission est composée de 15 personnes.

1. Qu'est ce qui attire les membres du Codev Attractivité sur le territoire de la CCFI

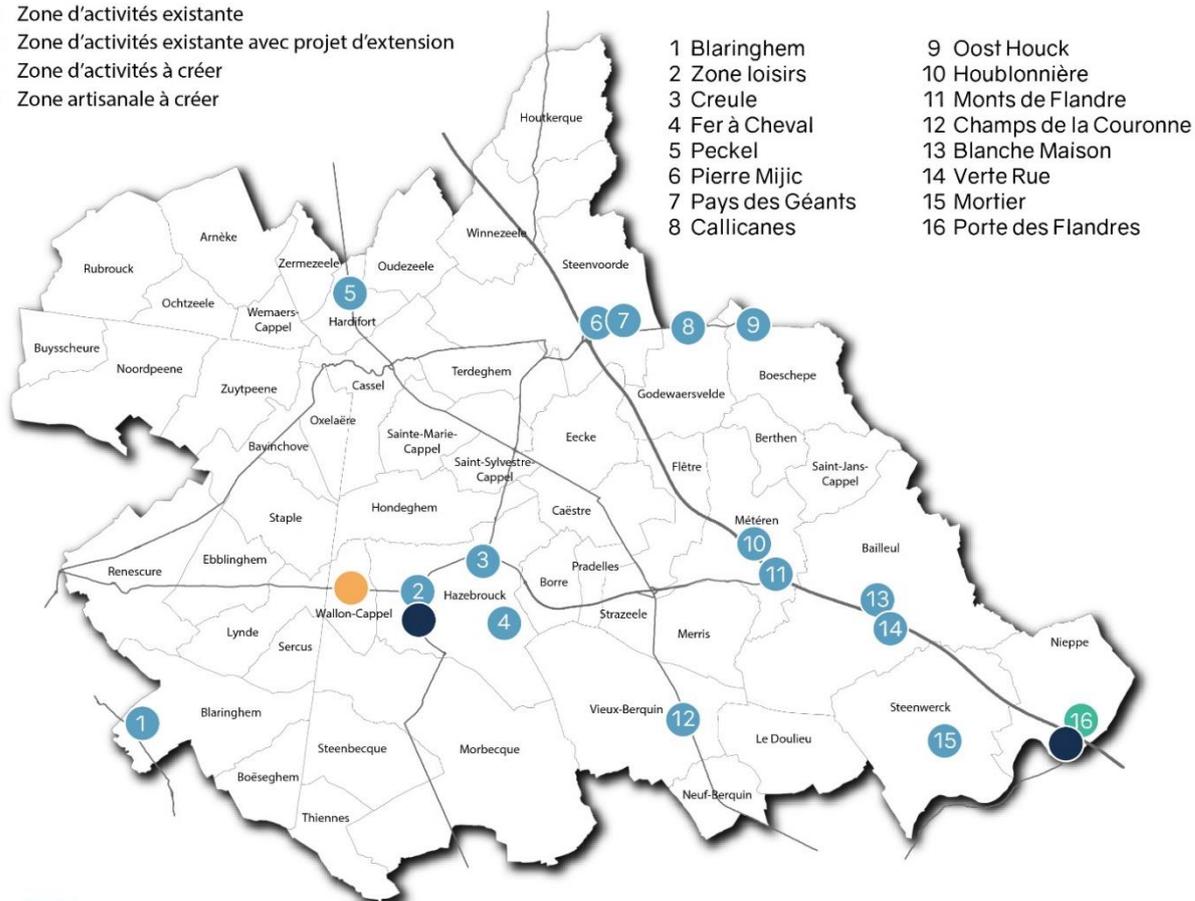
Le groupe a établi une liste de critère :

- Famille,
- Sécurité,
- Qualité Environnement / Nature,
- Dynamisme économique (emploi),
- Axes de déplacements (Réseau ferré, Réseau routier),
- Qualité & variété des Services proposés (Education, Culture, Santé, Social...).

Les zones d'activités économiques en CCFI :

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Zone d'activités existante
- Zone d'activités existante avec projet d'extension
- Zone d'activités à créer
- Zone artisanale à créer

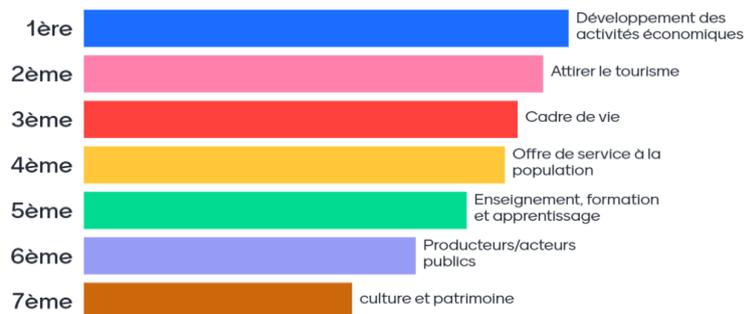


2. Choix de la thématique (résultats du sondage)

Le groupe a également fait un sondage :

Allez sur www.menti.com et utilisez le code 3885 6264

Quelles thématiques travailler en priorité ?



3. Brainstorming : Les Thèmes

Thème 1 : *Comment évaluer l'attractivité économique du territoire ?*

Le travail est engagé sur cette question. Il sera poursuivi sur WhatsApp et à la prochaine séance.

Thème 2 : *Comment cultiver un terroir économique générateur d'avantages compétitifs pour maintenir les entreprises sur le territoire et favoriser la création de valeur et d'emplois ?*

Thème 3 : *Comment développer un environnement compétitivement avantageux pour faciliter l'intégration de nouvelles entreprises sur le territoire ?*

L'attractivité de l'emploi en CCFI :

Industour #4
Semaine de l'industrie!

Recruter c'est bien, mais sans CV c'est encore mieux!

le 23/11/2022, de 8H30 à 17H (repas offert), venez visiter les entreprises industrielles du territoire de Flandre intérieure et changez votre regard sur ce secteur d'activité!

Date limite d'inscription : le 16/11/2022.

Nous vous proposons une nouvelle méthode de recrutement, sans CV, pour mettre l'accent sur votre savoir-être plutôt que votre savoir-faire.

Pour s'inscrire à l'Industour, c'est simple : appelez-nous! Proch'Emploi : 03 74 54 00 40

Geio



4. Evaluer l'attractivité économique du territoire

Le groupe a établi une liste de tâches à réaliser :

- Recueillir les informations auprès du Pôle Attractivité de la CCFI,
- Interviewer les nouveaux entrants et sortants :
Agents immobiliers, notaires, organismes de gestion, CCI.
- Interviewer les entreprises et la population en place :
Réseaux sociaux, organismes de gestion, CCI.
- Missionner un organisme pour mener une étude.

Comment Mesurer l'attractivité du Territoire ?



Principaux indicateurs d'attractivité des territoires

Catégorie	Indicateurs
Climat et Environnement	01. Nombre d'heures d'ensoleillement par an
	02. Quantité des précipitations par an
	03. La qualité de l'air de la commune
	04. Présence d'espaces verts dans la commune
	05. La quantité de parcs et réserves naturelles dans la région
	06. Éloignement par rapport à un lieu de baignade (mer, océan, fleuve, rivière, étang...)
	07. Les possibilités de risques naturelles (inondations, feux de forêt, tremblement de terre...) dans la commune ou les environs proches
	08. Les possibilités de risques technologiques (centrale nucléaire...) dans la commune ou les environs proches
Démographie	09. Nombre d'habitants - Préférence de la taille de la ville
	10. L'espérance de vie à la naissance du département ou de la région
	11. Avoir un fort taux de cadres supérieurs dans la commune
	12. Avoir une population jeune (étudiants) dans la commune
Logement et urbanisme	13. La densité de population de la commune
	14. Coût moyen du logement (achat) dans la commune
	15. Coût moyen du logement (location) dans la commune
	16. Le niveau de la taxe d'habitation de la commune
	17. Le niveau des taxes foncières de la commune
	18. La superficie moyenne des logements par habitant dans la commune
	19. Le pourcentage de résidences principales dans la commune
	20. Évolution du nombre de logements depuis 5 ans dans la commune
	21. La politique de rénovation (logements, routes...) de la commune
	Infrastructures
23. Présence de gardes d'enfant d'âge préscolaire dans la commune	
24. Présence d'écoles élémentaires et maternelles dans la commune	
25. Présence de collèges dans la commune	
26. Présence de lycées d'enseignement général et/ou technologique et professionnel dans la commune	

Leurs actualité Whatsapp



La zone des Pays des Géants à Steenvoorde, dans les cartons depuis plusieurs années, aurait déjà un tiers de ses parcelles vendues. La CCF...

Comment attirer de nouvelles entreprises en Flandre intérieure si le foncier est limité

Marie Lagedamon - 31 décembre 2021, 10:20



Ils ont travaillé sur « Le Branding » (image de la marque)

Réactions Suite à l'article sur le branding partagé sur WhatsApp

Pourquoi « Cœur de Flandre » ? Parce que l'on est au Cœur de la Flandre. Il y a des artères routières et ferroviaires majeures et les habitants ont un grand cœur.

Les Actions = Renforcer la communication pour afficher notre identité

L'identité « Cœur de Flandre » existe déjà. Il faudrait en formaliser le sens et communiquer largement sur cette marque.

Associer les entreprises, les associations à la communication.

Exemple: nos « cœurs de métiers » (agroalimentaire – agriculture)

5. Exploiter l'image identitaire « Cœur de Flandre » pour promouvoir et développer le territoire

Désormais du ressort de l'intercommunalité, le tourisme s'organise autour de l'Office de Tourisme Destination Cœur de Flandre, dont le siège administratif est basé à l'Hôtel Communautaire de la CCFI à Hazebrouck et de cinq bureaux d'information touristique sur le territoire.

Les missions de l'Office de Tourisme :

- l'accueil et l'information
- la promotion et la valorisation de notre territoire sur le plan touristique

- la coordination et l'animation de nos bureaux d'information touristiques
- la commercialisation

Comment fonctionne la collecte de la taxe de séjour ?

La taxe de séjour, destinée à financer des opérations favorisant le développement touristique du territoire de la Flandre Intérieure, est acquittée par toute personne majeure séjournant dans un hébergement touristique du territoire (hôtel, chambre d'hôtes, gîte, camping, etc.).

Elle est collectée par l'hébergeur et reversée à la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

Cette taxe comprend deux parts, une pour la CCFI et une pour le Département du Nord, correspondant à 10%.

Elle est calculée en fonction du type et de la catégorie de l'hébergement, du nombre de personnes majeures et de nuitées passées, selon une grille de tarifs qui doit être affichée chez le logeur. Le montant de la taxe collectée est reversé à la CCFI tous les quadrimestres

Seules sont exonérées du paiement de la taxe de séjour :

- les personnes âgées de moins de 18 ans,
- les personnes titulaires d'un contrat de travail saisonnier, employées sur le territoire de la CCFI,
- les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire,
- les personnes domiciliées sur le territoire de la CCFI et qui possèdent une résidence pour laquelle elles s'acquittent d'une taxe d'habitation.

Les logeurs ou hôteliers assujettis à la taxe de séjour au réel doivent faire leur déclaration tous les mois.



En 2022, lancement de la marque « Je suis de Flandre » une marque dédiée aux produits locaux créée par la CCFI dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial. L'ambition : déployer une politique agricole et alimentaire au service d'une alimentation locale, saine et durable en Flandre intérieure.

● « Je suis de Flandre », une marque :

Locale et engagée : au moins 80 % des matières premières doivent être issues du territoire.

🗣️Transparente : un produit doit respecter différents critères afin de pouvoir apposer la marque « Je suis de Flandre ».

👤Authentique : qui valorise les savoir-faire des producteurs, éleveurs et artisans du territoire.

6. Aider les entreprises

L'attractivité passe aussi par l'accompagnement à la création d'entreprise et par les aides à la création ou à la reprise.

Ces dispositifs semblent assez méconnus alors même qu'ils sont disponibles sur le site de la CCFI.

<https://cc-flandreinterieure.fr/fr/rb/369501/aides-aux-investissements>

<https://fr.calameo.com/read/004500695b99ebdcbada8>

Il faut aussi tenir compte de la disponibilité des espaces pour accueillir les entreprises. Cela semble être une problématique (article Voix Du Nord de décembre 2021 partagé sur WhatsApp).

<https://www.lavoixdunord.fr/1121241/article/2021-12-31/comment-attirer-de-nouvelles-entreprises-en-flandre-interieure-si-le-foncier-est>

Face à la crise sans précédent qui nous touche, la CCFI a décidé d'adapter son dispositif d'aide, en lien avec la Région Hauts-de-France, chef de file en matière économique, la plateforme d'Initiative Flandre Intérieure, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, ainsi que la BGE, afin de soutenir, plus encore, sous la forme de subventions directes.



FONDS D'URGENCE : POUR QUI ?



1 NOS ENTREPRISES DU SECTEUR HÔTELLERIE, CAFÉ, RESTAURATION, INSCRITES AU RCS OU AU RM, AYANT SUBI UNE INTERDICTION D'ACCUEIL DU PUBLIC

2 NOS ENTREPRISES INSCRITES AU RCS, RM, URSSAF, CRÉÉES ENTRE LE 1ER JANVIER 2020 ET LE 15 MARS 2020, HORS SCI

3 NOS TPE, NOS INDÉPENDANTS, NOS MICRO-ENTREPRENEURS, NOS PROFESSIONS LIBÉRALES, HORS SCI, INSCRITS AU RCS, RM, URSSAF, DE 0 À 10 SALARIÉS, ÉLIGIBLES AU FONDS DE SOLIDARITÉ DE L'ÉTAT, RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS DE TRÉSORERIE ET DONT LE CHIFFRE D'AFFAIRES EST COMPRIS ENTRE 33 200€ ET 1M€ À TRAVERS UNE SUBVENTION MAXIMALE DE 1 000€, DANS LA LIMITE DU MONTANT DE LA PERTE DE CHIFFRES D'AFFAIRES.

La CCFI accorde une importance particulière au soutien du développement de l'artisanat et du commerce sur notre territoire. L'aide financière accordée, d'un montant de 1500€, permet l'accompagnement de 30 à 60 projets par an.



Du 19 au 24 septembre 2022, pour sa 4^{ème} édition le Bus de la création d'entreprise sillonnera les routes du territoire, avec dix étapes en Cœur de Flandre. L'objectif : venir directement à la rencontre des entrepreneurs de demain. Cette opération organisée par la BGE Hauts-de-France en partenariat avec la CCFI vise à informer et sensibiliser sur la création et la reprise d'entreprise.



IV. Commission Transition

Ecologique – Climat –

Alimentation (TECA)

Cette commission est composée de 16 personnes.

5. Les thèmes évoqués et proposés :

- ✓ Préserver ses paysages : un enjeu de transition écologique pour la CCFI,
- ✓ Prioriser la sobriété énergétique face au réchauffement climatique,
- ✓ Promouvoir l'alimentation durable.

Préserver ses paysages : « Un enjeu de transition écologique pour la CCFI. »

La Flandre Intérieure, des paysages remarquables et un patrimoine reconnu :

- Sites inscrits (Monts, moulins),
- Sites classés,
- ZNIEFF,
- Beffroi,
- Parc Yourcenar,
- Abbaye...
- Mais aussi ses haies, ses becques, ses espaces boisés, ses houblonnières et musées locaux...

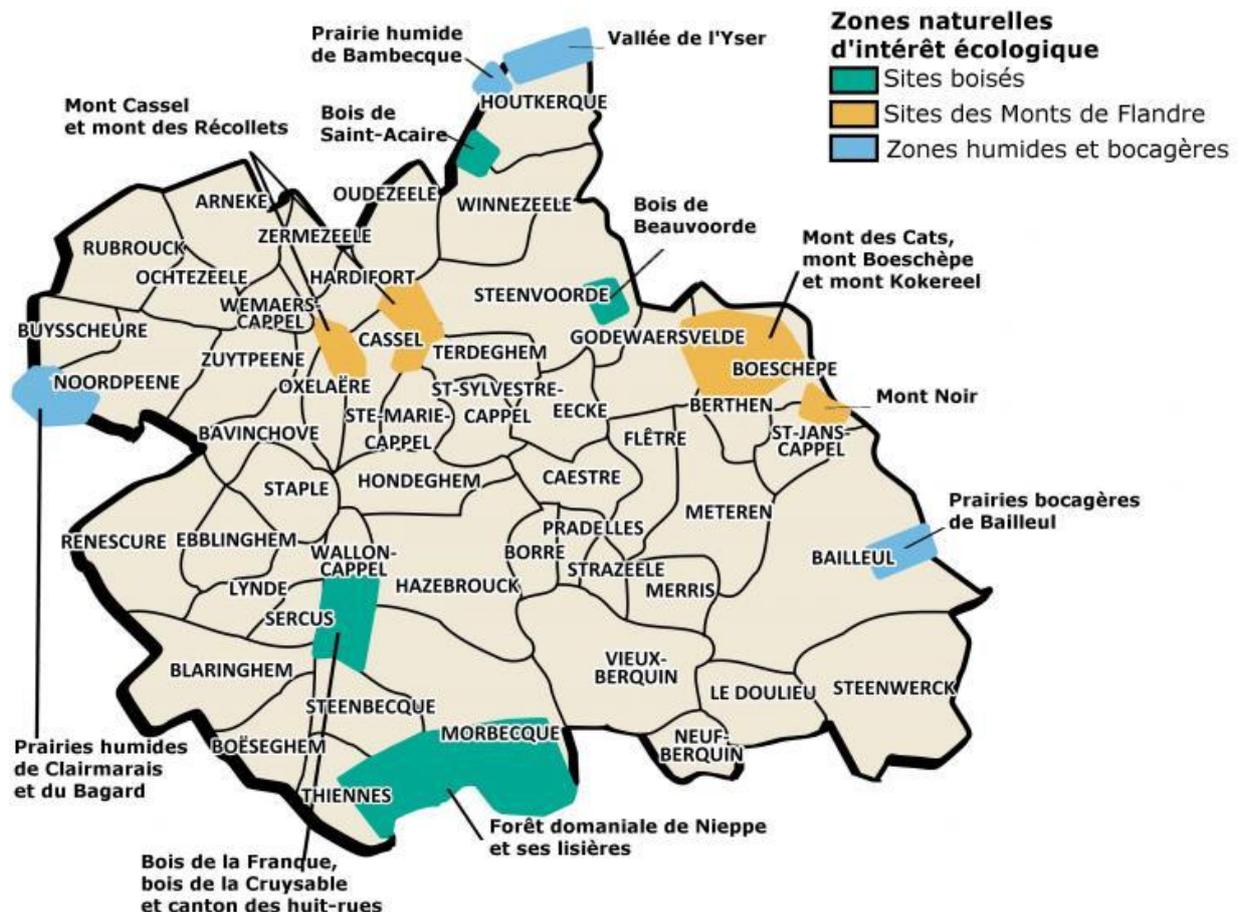
- Ses paysages permettent aussi d'agir pour une résilience face aux dérèglements climatiques (inondation, sécheresse, autonomie alimentaire...), les milieux naturels, le maintien de son attractivité économique et touristique, le bien-être de ses habitants...)

- ... mais c'est aussi un paysage menacé qui se banalise au risque de perdre son patrimoine et son identité : urbanisation, dégradation de ses milieux naturels, modification des pratiques agricoles, imperméabilisation des sols.

2. Les stratégies de préservation de ses paysages pour la CCFI :

Réinvestir le projet de parc naturel, abandonné au début des années 2000 :

- Un outil et des moyens en faveur de la transition écologique, quelles pourraient être les perspectives d'extension du parc naturel des Caps et Marais d'Opale, vers la CCFI ? Quels enjeux en lien avec la Flandre belge ?



Mettre en place un plan paysage :

- Un outil du ministère de l'environnement au service de la préservation des paysages, état des lieux/ perspectives / actions de préservation

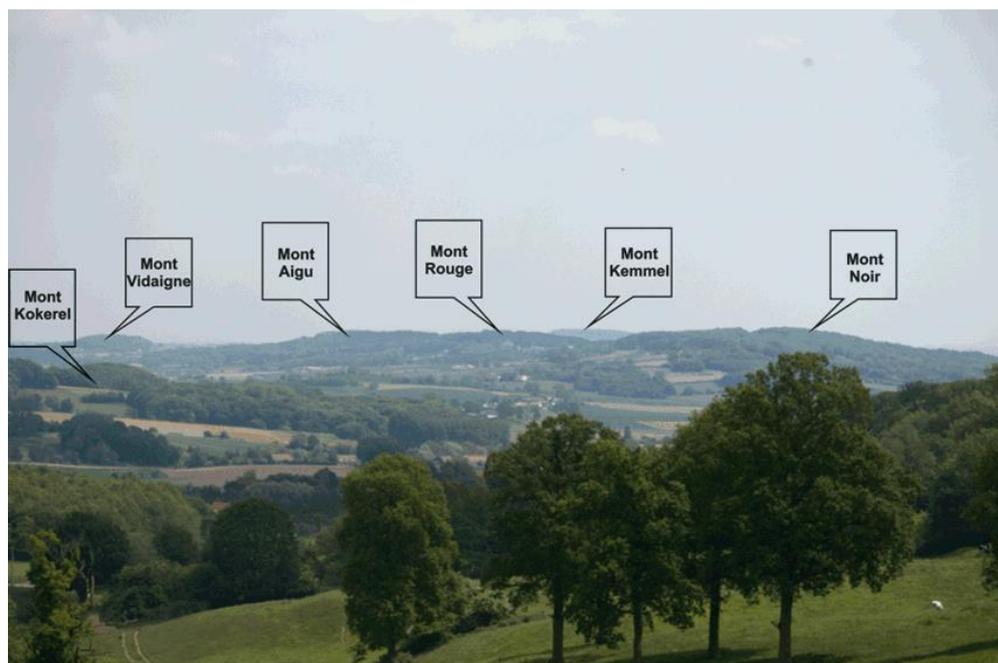
Ci-dessous, les sentiers de Promenade et de randonnée, que l'on pratique à la demi-journée en générale en boucle.

Compris entre 3 et 15 kms, ces circuits correspondent pleinement à la demande actuelle en terme de forme de pratique.

Ils sont conçus afin de valoriser la découverte des sites et des paysages. Ils sont agréés dans le cadre du P.D.I.P.R. Ils sont balisés en Jaune.



Envisager un classement des sites inscrits des monts :



- Une étape vers une labellisation Grand Site de France ?

6. Climat et Energie : Un impératif pour la CCFI

- **Augmentation de température à la surface de la terre inéluctable et territoire de la Flandre Intérieure déjà impacté** (perturbations climatiques - gonflement et rétractation des argiles – coulées de boues – sécheresses – inondations - ... risques de submersion marine chez nos proches voisins du littoral et de l'Audomarois).

- **Impacts sur la biodiversité, sur la ressource en eau et risques sanitaires, économiques et sociétaux.**

Depuis le mois de mai 2022, la CCFI a organisé 10 animations autour de la **découverte de la faune et la flore de Flandre intérieure** : mon jardin refuge de biodiversité, inventaires participatifs flore, découverte de la mare et sorties nature faune en nocturne... Ces dernières à destination de tous les publics ont réuni près de **130 personnes** de tout âge.

2022 Agenda des animations BIODIVERSITÉ

Clôture de la saison !

Samedi 1^{er} octobre
Saint-Jans-Cappel et Bailleul

>10h30 – 12h30 | Balade guidée faune & flore : des liens pour la vie
Découverte des nombreuses interactions entre la faune et la flore sur le site préservé des Espaces Naturels du Nord, au Mont Noir.
Au Parc Marguerite Yourcenar à **Saint-Jans-Cappel**,
Animé par le Conservatoire botanique national (CBN) de Bailleul et le Groupe Ornithologique et Naturaliste (GON)

>14h30 – 16h | Atelier mes observations faune & flore pour la science
En pratique : comment intégrer mes observations naturalistes dans les bases de données SIRFv2 et DIGITALE2 pour qu'elles servent aux scientifiques.
Ramenez vos carnets d'observations et PC portable.
Au CBN de **Bailleul**, hameau de l'Haendries (en salle)
Animé par le CBN de Bailleul et le GON

>18h – 19h30 : Regards croisés sur le paysage et l'eau en Flandre
Table ronde :
- La place de la nature en ville et l'intérêt du citoyen / connaissances et préservation de la biodiversité par le CBN de Bailleul
- Sensibilisation autour de la gestion des eaux pluviales par l'ADOPTA
- Le remembrement et l'arrivée de l'eau à Bailleul - Comment l'homme au travers de l'histoire a-t-il modifié nos paysages naturels ? Par le cercle d'histoire et d'archéologie de Bailleul
Au CBN de **Bailleul**, hameau de l'Haendries
Co-organisé avec la Ville de Bailleul

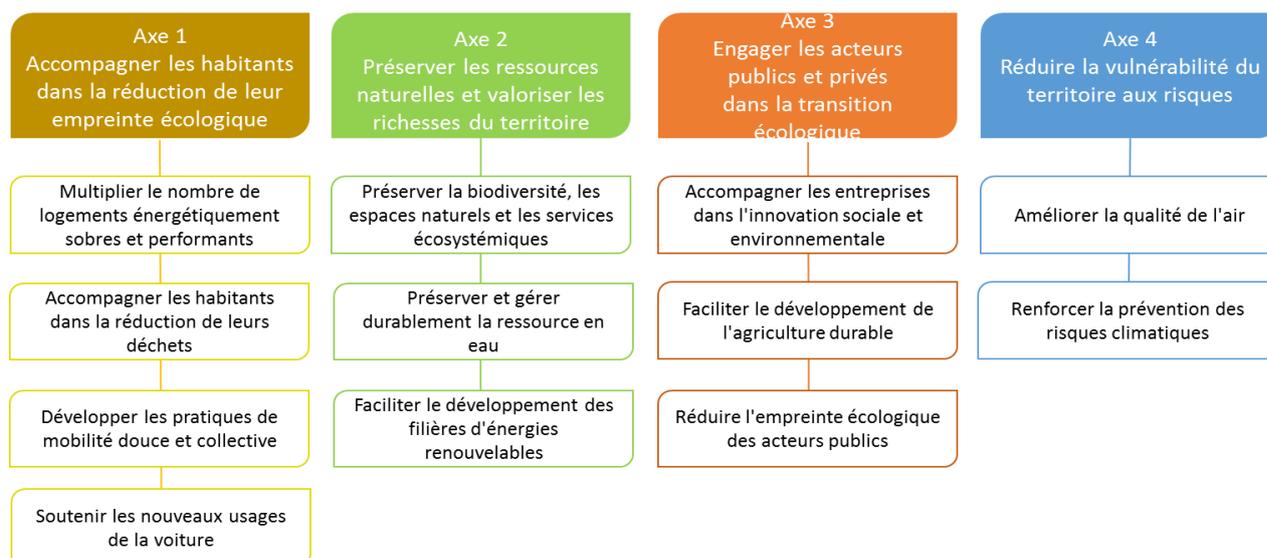
Gratuit, sur inscription à environnement@cc-flandreinterieure.fr

Dans le cadre du « Carnet de la Biodiversité de Flandre Intérieure »

Avec nos partenaires :

Illustrations
Carole Pillore Illustration

7. Propositions pour un PCAET nouvelle génération de la CCFI :



1. **Valider** le PCAET par le conseil communautaire avant le 31 décembre 2022.
2. **Optimiser, renforcer** et **s'aligner** sur les objectifs du SRADDET, de la France et de l'Europe.
3. Mettre en place des indicateurs chiffrables et mesurables pour atteindre les **objectifs et indiquer les moyens et les pilotes pour les atteindre**
4. **Réfléchir** à la création d'un GIEC local sur l'arrondissement de Dunkerque.
5. Inviter le conseil de développement au Comité Partenarial Plan Climat.

« **L'alimentation durable**, c'est l'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne **alimentaire**. »

Definition : ADEME

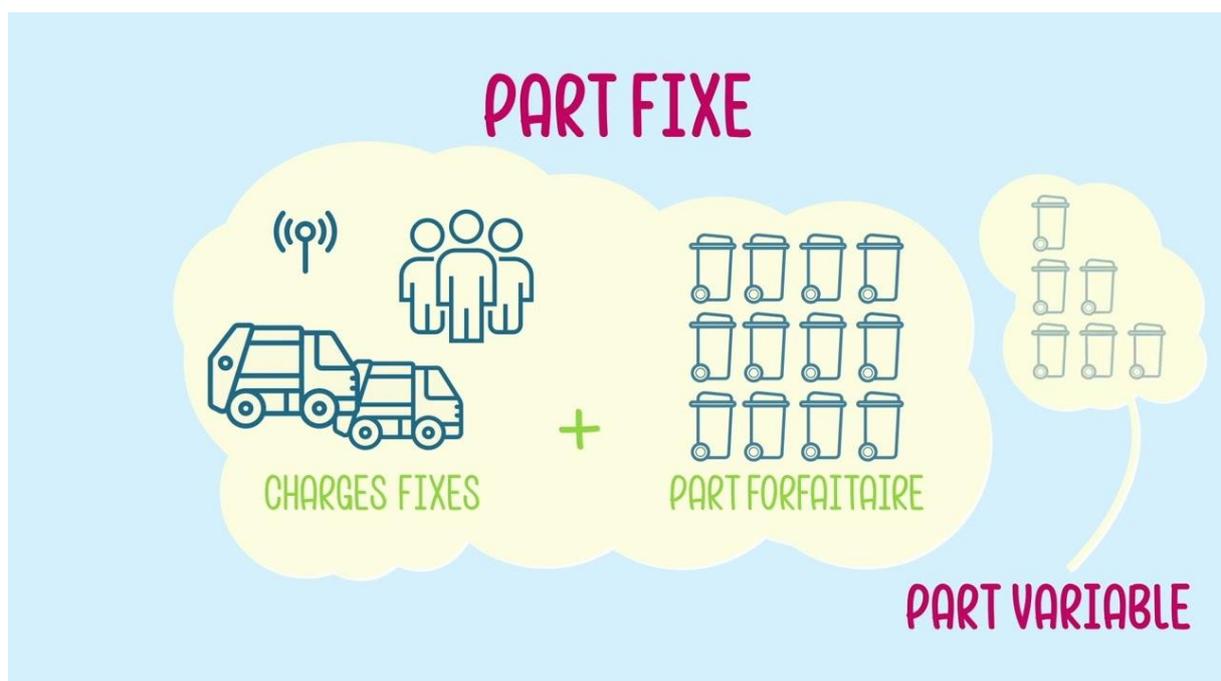
Propositions pour un PCAET pour une alimentation durable :

1. **Faire évoluer les pratiques alimentaires** (achat – rééquilibrage des régimes alimentaires – revenir à une cuisine simple avec moins de produits transformés – sensibiliser le public pour manger moins et mieux – ne pas mettre en concurrence les produits agricoles français avec les produits étrangers répondant à des normes environnementales et sociales différentes.

2. **Lutter contre le gaspillage** avec la promotion de l'économie circulaire (réduction de toutes les sources de gaspillage – donner une seconde vie aux produits – recycler tout ce qui est recyclable).

3. **Sensibiliser le public à la responsabilité de leur consommation alimentaire sur l'environnement.**

La redevance incitative **est une alternative de l'actuelle Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères**. La TEOM correspond au coût de collecte et traitement des déchets, perçue par le service des impôts puis reversée à la CCFI qui est responsable de l'organisation de ce service public sur les 300 Km² du territoire.



EN MAISON OU EN APPARTEMENT,
AVEC OU SANS JARDIN...

À CHACUN SON COMPOSTEUR !



Composteur de jardin de 390 / 445 à 1100L ou de cuisine (bokashi)
de 20L en vente à tarif préférentiel (de 30 à 40 euros).

Pour plus d'infos, rapprochez-vous de votre syndicat de collecte

www.sm-sirom-flandre-nord.fr
03 28 20 22 10

www.smictomdesflandres.fr
03 59 68 40 06

**PARTICIPATION CCFI
DÉJÀ DÉDUITE DU PRIX !**

SM SIROM Flandre Nord
Syndicat mixte de ramassage des ordures ménagères



4. Autres investigations à venir :

- ❖ Dynamiser la fertilité des sols et agroécologie,
- ❖ Accroître la responsabilité sociétale des entreprises (volet environnement),
- ❖ Informer – sensibiliser et éduquer à la préservation de l'environnement.